

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 23 juin 2025

Délibération n° 2025_080
BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry TRIJOLET, Maire, par suite d'une convocation en date du 17 juin 2025.

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 42

Mesdames, Messieurs : Jean-Marie ACHIARY, Arnaud ARFEUILLE, Léna BEAULIEU, Serge BELPERRON, Aude BLET-CHARAUDEAU, Mauricette BOISSEAU, Ghislaine BOUVIER, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, David CHARBIT, Alain CHARRIER, Gérard CHAUSSET, Marie-Ange CHAUSSOY, Jean-Michel CHERONNET, Jean-Louis COURONNEAU, Hélène DELNESTE, Sylvie DELUC, Samira EL KHADIR, Kubilay ERTEKIN, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Anne-Eugénie GASPARD, Olivier GAUNA, Joël GIRARD, Antoine JACINTO, Véronique KUHN, Patrice LASSALLE-BAREILLES, Emilie MARCHES, Daniel MARGNES, Joël MAUVIGNEY, Claude MELLIER, Marie-Eve MICHELET, Thierry MILLET, Michelle PAGES, Christine PEYRE, Marie RECALDE, Bastien RIVIERES, Cécile SAINT-MARC, Pierre SAUVEY, Gérard SERVIÉS, Fatou THIAM, Fatou DIOP, Thierry TRIJOLET, Jean-Charles ASTIER.

EXCUSES AYANT DONNE UNE PROCURATION : 7

Mesdames, Messieurs : Amélie BOSSET-AUDOIT à Arnaud ARFEUILLE, Jean-Pierre BRASSEUR à Gérard SERVIÉS, Marie-Christine EWANS à Vanessa FERGEAU-RENAUX, Loïc FARNIER à Joël GIRARD, Maria GARIBAL à Patrice LASSALLE-BAREILLES, Patricia NEDEL à Ghislaine BOUVIER, Eric SARRAUTE à Sylvie CASSOU-SCHOTTE.

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur David CHARBIT

Monsieur Gérard SERVIÉS, Adjoint au Maire Délégué aux Ressources humaines et Administration générale, rappelle à l'Assemblée que l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières réalisées par la Ville ainsi que par les personnes privées agissant dans le cadre d'une convention avec elle, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte financier unique de la commune.

Pour l'année 2024, les acquisitions et cessions suivantes ont été réalisées :

ACQUISITION	
1/ M. DE CINTAZ – parcelle AT 431	
Nature – localisation du bien	Parcelle cadastrée AT 431 d'une contenance de 522 m ² située 136 avenue de l'Yser
Vendeur	Monsieur DE CINTAZ
Acquéreur	Ville de Mérignac
Procédure d'acquisition	- délibération 2024-005 du 12 février 2024 autorisant l'acquisition de ladite parcelle au prix de 462 000 € - Signature de l'acte le 13 mars 2024
2/ GIRONDE HABITAT – parcelle AK 311p – Le Pigeonnier	
Nature – localisation du bien	Parcelle cadastrée AK 311p d'une contenance de 376 m ² située 11 rue du Muguet
Vendeur	GIRONDE HABITAT
Acquéreur	Ville de Mérignac
Procédure d'acquisition	- délibération 2023-191 du 18 décembre 2023 autorisant l'acquisition de ladite parcelle à l'euro symbolique - Signature de l'acte le 8 octobre 2024
3/ BORDEAUX METROPOLE – parcelle BE 171 - voies et parkings RPA Jean Brocas	
Nature – localisation du bien	Parcelle cadastrée BE 171 d'une contenance de 1197 m ² située avenue Roland Dorgelès
Vendeur	BORDEAUX METROPOLE
Acquéreur	Ville de Mérignac
Procédure d'acquisition	- délibération 2023-103 du 2 octobre 2023 autorisant l'acquisition de ladite parcelle à titre gratuit - Signature de l'acte le 27 novembre et 26 décembre 2024
4/ BORDEAUX METROPOLE – parcelles CI 336-367 – PAE LA GLACIERE	
Nature – localisation du bien	Parcelles cadastrées CI 336-367 pour partie d'une contenance de 4654 m ² situées 46 avenue de la Marne et 4 rue Pierre Brossolette
Vendeur	BORDEAUX METROPOLE
Acquéreur	Ville de Mérignac
Procédure d'acquisition	- délibération 2021-079 du 30 juin 2021 autorisant l'acquisition desdites parcelles au prix de 350 100 € - Signature de l'acte les 23 et 26 décembre 2024

CESSION	
1/ GIRONDE HABITAT – parcelle BD 263 - PTCJ	
Nature – localisation du bien	Parcelle cadastrée BD 263 - Etat descriptif en volumes et cession du volume 100
Vendeur	Ville de Mérignac
Acquéreur	GIRONDE HABITAT
Procédure de cession	- délibération 2024-084 du 17 juin 2024 autorisant l'état descriptif en volumes et la cession du volume 100 à titre gratuit - Signature de l'acte le 8 octobre 2024
2/ BORDEAUX METROPOLE – parcelle CI 339p – PAE LA GLACIERE	
Nature – localisation du bien	Parcelle cadastrée CI 339p d'une contenance de 550 m ² avenue de la Marne

Vendeur	Ville de Mérignac
Acquéreur	BORDEAUX METROPOLE
Procédure de cession	- délibération 2021-079 du 30 juin 2021 autorisant la cession de ladite parcelle au prix de 248 754.40 € - Signature de l'acte les 16 et 20 juillet 2024
3/ SCI CLOS DE PEYRON ET 25 PLACE JEAN JAURES – parcelle BP 11	
Nature – localisation du bien	Parcelle cadastrée BP 11 d'une contenance de 12 m ² rue Maubec
Vendeur	Ville de Mérignac
Acquéreur	SCI CLOS DE PEYRON et 25 PLACE JEAN JAURES
Procédure de cession	- délibération 2023-104 du 2 octobre 2023 autorisant la cession de ladite parcelle à titre gratuit - Signature de l'acte les 13 et 17 décembre 2024

ECHANGE	
1/ GROUPE LA POSTE – parcelles BD 317-320 et BD 325-327- PTCJ et Ilot La Poste	
Nature – localisation du bien	Parcelles cadastrées BD 317-320 appartenant à la Poste d'une contenance de 31 m ² et BD 325-327 appartenant à la Ville de Mérignac d'une contenance de 54 m ² située 19 avenue de l'Yser
Vendeur et acquéreur	GROUPE LA POSTE et VILLE DE MERIGNAC
Procédure d'acquisition et de cession	- délibération 2024-029 du 8 avril 2024 autorisant l'acquisition desdites parcelles au prix de 13 950 € et la cession desdites parcelles au prix de 28 800 € - Signature de l'acte le 8 octobre 2024

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2241-1,

Vu l'avis de la Commission Ressources-Emploi-Démocratie participative en date du 11 juin 2025,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'obligation d'annexer au compte financier unique de la commune le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières réalisées par la Ville,

DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : de prendre acte du bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2024 tel que présenté ci-dessus.

PREND ACTE

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le 26/06/25
ID 033-213302813-20250623-10268-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 23 juin 2025



David CHARBIT
Secrétaire de séance



Thierry TRIJOULET
Maire de Mérignac

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.